

# UN ÉLÉMENT DÉCISIF

COMMENT LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES
COMMUNAUTÉS PEUVENT S'IMPLIQUER DANS
LES PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DES
SUBVENTIONS DU FONDS MONDIAL –
CYCLE 2020-2022





© 2021 ICASO
www.icaso.org
Tél: +1 416 921 0018
Courriel: icaso@icaso.org

L'ICASO a été fondé avant le 6e Congrès international sur le sida de Florence, en 1991, afin de représenter la communauté dans les espaces de décision stratégique à une époque où le monde ne faisait que commencer à se mobiliser devant la crise croissante du sida. Initialement conçu comme un réseau de réseaux régionaux, l'ICASO se consacre principalement au plaidoyer pour les droits humains et l'égalité des genres; à la responsabilisation des gouvernements et des institutions internationales dans la réponse au VIH; à la participation du secteur communautaire à la lutte contre le VIH; et à la promotion de réponses communautaires et fondées sur les droits. De plus, il est vivement engagé à la promotion du principe de l'implication accrue des personnes vivant avec le VIH (GIPA) dans la réponse à l'épidémie.

L'ICASO a pour **vision** de mettre fin à l'épidémie de VIH grâce à une contribution significative des communautés, dans toute leur diversité, à la réalisation de l'accès universel à la prévention, aux traitements, aux soins et au soutien en matière de VIH, de même qu'à la défense et promotion des droits humains.

L'ICASO a pour **mission** de mobiliser et de soutenir divers réseaux et organisations communautaires afin de concevoir et de maintenir des réponses efficaces au VIH.

#### Remerciements:

Ce guide révisé a été rédigé par la Dre Gemma M. Oberth (conseillère en politiques de l'ICASO), avec l'apport de Michael O'Connor (conseiller spécial de l'ICASO). Le travail a été géré et supervisé par Mary Ann Torres (directrice générale de l'ICASO). Certaines portions du texte sont tirées d'une version antérieure du document (2017) qui avait été rédigée par le personnel de l'ICASO et de Mpact.

### Citation suggérée :

Oberth, G., O'Connor, M. & Torres, M.A. (2021). Comment la société civile et les communautés peuvent s'impliquer dans les processus du Fonds mondial – Cycle 2020-2022. ICASO. Toronto: Canada.

### Graphisme:

Daniel Cordner www.danielcordnerdesign.com

Image de la couverture : Florian Klauer, unsplash.com

## Table des matières

02	Introduction
02	Qu'est-ce que l'établissement de la subvention?
03	Les CCM doivent envisager un financement à deux voies
03	L'examen de l'admissibilité et le Comité technique d'examen (TRP)
07	Phases et échéanciers de l'établissement des subventions
14	Documents clés pour l'établissement des subventions
15	Rôles et responsabilités dans l'établissement des subventions
16	La vérité sur l'établissement des subventions
16	Participer à l'établissement des subventions pendant la COVID-19
17	Guide en 10 étapes pour une implication efficace des communautés dans l'établissement des subventions
18	Annexe A : Étapes clés du processus d'établissement de la subvention
21	Annexe B : Liste de contrôle de l'établissement des subventions
22	Annexe C : Soutien technique disponible
25	Annexe D : Ressources additionnelles

# PAGE 2 / UN ÉLÉMENT DÉCISIF

### INTRODUCTION

Cette note d'information est une version mise à jour de celle publiée par l'ICASO en 2017. L'objectif est d'offrir des conseils à la société civile et aux groupes communautaires quant à la façon de s'impliquer dans les processus d'établissement d'une subvention, après le dépôt d'une demande de financement.

Après le dépôt d'une demande de financement au Fonds mondial, les communautés et la société civile ont un rôle crucial à jouer. Cette note d'information décrit les étapes pour passer d'une demande de financement à une subvention signée. Elle recommande des points d'entrée, des ressources et des possibilités d'assistance technique pour soutenir les communautés et la société civile au cours de cette étape du modèle de financement.

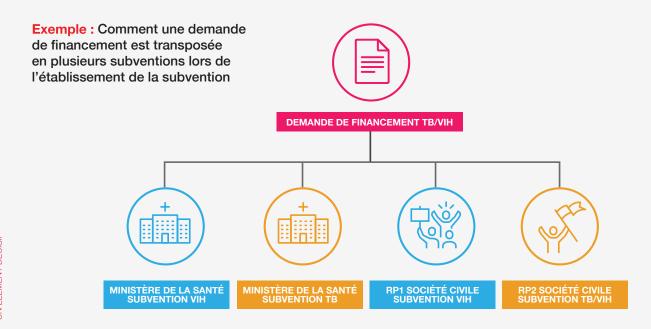
Ces informations intéresseront les représentant-es de la communauté et de la société civile siégeant aux Instances de coordination nationale (CCM) de même que les organisations non gouvernementales (ONG) spécifiques aux maladies, les réseaux de populations vulnérables et clés, les militant-es pour l'égalité des genres et les droits humains, et tout autre groupe ayant participé au processus de développement de la demande de financement.

### Qu'est-ce que l'établissement de la subvention?

L'établissement de la subvention est le processus de transposition de la demande de financement en des subventions qui sont prêtes à mettre en œuvre.

Dans l'établissement de la subvention, une demande de financement peut être transposée en plusieurs subventions. Dans l'exemple ci-dessous, le pays compte trois récipiendaires principaux (RP) et quatre subventions du Fonds mondial. Une partie de l'établissement de la subvention consiste à déterminer quels modules, quelles interventions et quelles activités figurant dans la demande de financement sont attribués à quel RP.

Les RP sont responsables de la gestion de la subvention, du suivi, de la gestion financière, de l'approvisionnement et de la coordination technique. Le RP sélectionne et supervise les sous-récipiendaires (SR), qui sont responsables en grande partie de la mise en œuvre du programme.



<sup>1</sup> Conseil international des ONG de lutte contre le sida (2017). Comment la société civile et les communautés peuvent s'impliquer dans le processus d'établissement des subventions du Fonds mondial. Toronto, Canada. En ligne à <a href="http://icaso.org/civil-society-communities-canengage-global-fund-grant-making-processes/">http://icaso.org/civil-society-communities-canengage-global-fund-grant-making-processes/</a>



### CONSEIL D'IMPLICATION

Il est important que la société civile et les groupes communautaires sachent quel RP est responsable d'interventions et d'activités spécifiques. Cela est essentiel pour le suivi, la supervision et la responsabilisation pendant la mise en œuvre. En particulier, il est important que la société civile et les groupes communautaires sachent quel RP a été chargé de gérer les interventions concernant les populations clés et vulnérables, les droits humains et le renforcement des systèmes communautaires.

Tous les acteurs concernés du pays, y compris les gouvernements, les partenaires de développement, les organisations de la société civile, les communautés vivant avec ou affectées par les trois maladies, de même que les populations clés et vulnérables, doivent être activement engagés dans le processus d'établissement de la subvention.

Cette participation est coordonnée par la CCM. L'engagement de la société civile et des communautés est essentiel pour faire en sorte que les subventions soient élaborées de manière à répondre efficacement aux besoins et aux priorités de ces groupes. Ces parties prenantes doivent s'assurer que les objectifs de la demande de financement sont correctement reflétés dans chaque subvention finale, et que tous les problèmes signalés par le Comité technique d'examen (TRP) devant être abordés à cette étape sont résolus.

### Les CCM doivent envisager un financement à deux voies

Les RP nommés par la CCM à l'étape de la demande de financement doivent être confirmés par le Fonds mondial lors de l'établissement de la subvention. Parfois, les RP qui ont été nommés lors de l'élaboration de la demande de financement ne sont pas confirmés par le Fonds mondial. Il est également possible que d'autres RP soient nommés pendant l'établissement de la subvention. Il est important de prêter attention à la sélection finale des RP lors de l'établissement de la subvention.

Le financement à deux voies est la participation de RP gouvernementaux et non gouvernementaux à la gestion des subventions du Fonds mondial. Le Fonds mondial reconnaît que la société civile et le secteur privé peuvent, et doivent, jouer un rôle dans l'élaboration des demandes de financement et dans la mise en œuvre et la supervision des subventions au palier national. Le Fonds mondial recommande l'inclusion systématique de demandes de financement dont la mise en œuvre relève d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, dans le cadre de son engagement à renforcer le rôle de la société civile et du secteur privé dans les processus du Fonds mondial.

### L'examen de l'admissibilité et le Comité technique d'examen (TRP)

L'approche du Fonds mondial préconise un processus itératif d'élaboration des demandes de financement afin d'améliorer la qualité des subventions et de garantir que les programmes se concentrent sur les interventions les plus pertinentes et ayant le plus grand impact. Une fois soumises, les demandes de financement sont examinées par le Secrétariat du Fonds mondial afin de déterminer si le pays remplit les conditions d'admissibilité quant à la CCM et si les documents soumis sont complets. Si le pays n'a pas satisfait aux critères d'admissibilité quant à la CCM, la proposition lui sera renvoyée avec des conseils sur les mesures à prendre pour répondre à ces critères. Pour satisfaire aux critères d'admissibilité, la CCM doit démontrer :

- qu'elle a mené une procédure transparente et inclusive pour l'élaboration de la demande de financement;
- qu'elle a utilisé une procédure ouverte et transparente pour la sélection des récipiendaires principaux (RP).

## KENYA

En août 2020, les représentant-es de la société civile et des communautés du Kenya Coordinating Mechanism (KCM) – qui constituent 30 % de la composition de cette CCM – ont écrit une lettre au président et au vice-président du KCM pour exprimer leur mécontentement à l'égard du processus de sélection des RP.

Leur principale préoccupation était que l'appel à propositions avait omis des aspects des droits humains et du genre, et qu'à ce titre, aucune évaluation n'était faite quant à la capacité des éventuels RP de travailler efficacement à ces aspects critiques de la subvention. Les auteur-es de la lettre ont souligné avoir déjà eu des doutes quant à la capacité de certains RP de réaliser du travail sur les droits humains et le genre lorsqu'il s'agit d'entités qui fournissent principalement des services dans le secteur de la santé.

Suite à cette action coordonnée de la société civile et des groupes communautaires, le Secrétariat du Fonds mondial a recommandé au Kenya d'annuler le processus de sélection des RP non étatiques tel que présenté dans la demande de financement, puis de refaire la sélection par un processus transparent et documenté et de soumettre à nouveau les RP sélectionnés dans un délai de deux semaines.

Ceci est un bon exemple de la manière dont l'implication de la société civile et des communautés est essentielle après la soumission de la demande de financement, car elle peut influencer le processus de sélection de RP appropriés.





Le Comité d'approbation des subventions (GAC) est composé de cadres supérieurs du Fonds mondial ainsi que de représentant-es des partenaires techniques, bilatéraux et multilatéraux et de la société civile/ communauté. Il se réunit une fois par mois pour examiner les recommandations du TRP, fixer la limite supérieure de la subvention d'un pays et, le cas échéant, autoriser le financement de l'optimisation du portefeuille.



### CONSEIL D'IMPLICATION

Demandez à la CCM une copie de l'examen de la demande de financement par le TRP ainsi que du formulaire de recommandation.

Il s'agit d'un document crucial pour soutenir l'implication de la société civile et de la communauté lors des négociations pour l'établissement de la subvention.

Ce formulaire devrait être transmis par courriel par l'équipe de pays du Fonds mondial à la présidence de la CCM approximativement deux mois après le dépôt de la demande de financement.

Réunissez votre groupe et examinez les commentaires et éclaircissements du TRP. Les enjeux soulignés par le TRP constitueront la base de plusieurs discussions sur l'établissement de la subvention. Connaître les enjeux vous aidera à vous impliquer plus efficacement.

Lorsque le Secrétariat du Fonds mondial a confirmé que la demande de financement est complète et que le pays a satisfait aux critères de recevabilité de la CCM, la demande de financement est soumise au TRP.

Le TRP est doté d'un mandat<sup>2</sup> en vertu duquel il évalue les demandes de financement à partir de sept critères :

- Centrage stratégique
- Bien-fondé technique
- Choix des priorités
- Programmes factuels au bénéfice des populations clés
- Intensification et ambition
- Mise à profit des partenariats
- Suivi-évaluation au service de l'impact.

Suivant l'évaluation par le TRP, deux issues sont possibles. Une demande de financement sera:

Recommandée pour financement

(ce qui signifie que s'amorcent les négociations pour concevoir des subventions à mettre en œuvre)

OU

Renvoyée aux candidats pour révision

(ce qui signifie que la demande doit être révisée par la CCM puis soumise lors d'une autre période d'examen du TRP)

Quel que soit le résultat de l'évaluation, le TRP demandera des clarifications ou recommandera des ajustements à la demande de financement. Certains éclaircissements demandés par le TRP devront être resoumis et acceptés par celui-ci (enjeux majeurs), alors que d'autres pourront être acceptés par le Secrétariat du Fonds mondial (enjeux mineurs).

Dans certains cas, la demande de financement sera examinée également par le Comité d'approbation des subventions (GAC) avant l'établissement de la subvention. Cette étape est probable lorsque la demande de financement d'un pays comprend des fonds de contrepartie, et dans des circonstances exceptionnelles, comme lorsqu'un gouvernement ne respecte pas les engagements de cofinancement qu'il a pris au cours de la période d'allocation précédente.

PAGE 5 / UN ÉLÉMENT DÉCISIF

# BANGLADESH

Dans son examen de mai 2020, le TRP a constaté que la demande de financement du Bangladesh pour la tuberculose ne fournissait pas les détails nécessaires sur la manière dont les obstacles spécifiques au genre dans l'accès aux services seraient abordés et pris en compte. Lors de l'établissement des subventions, le TRP a demandé au pays d'élaborer un Plan d'action chiffré sur les communautés, les droits et le genre (CDG) en se basant sur l'évaluation CDG de 2018.

Avec l'assistance technique du partenariat Halte à la tuberculose, des survivant-es de la TB de la société civile ont collaboré étroitement avec le Programme national de lutte contre la TB du ministère de la Santé, à l'élaboration d'un Plan d'action CDG chiffré dans le contexte de la tuberculose pour 2021-2023. D'autres organisations communautaires et de la société civile ont participé à ces efforts, notamment celles travaillant à des projets de lutte contre la TB, le VIH et le paludisme, et représentant et impliquant les populations clés de la TB, les femmes et les filles.

Lancé en septembre 2020, le Plan d'action servira d'outil pour mettre à l'échelle le suivi dirigé par les communautés, l'éducation supplémentaire sur les droits de la personne et les activités de plaidoyer pendant la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial. De plus, il permet d'approfondir les questions liées aux Rohingyas et aux réfugié-es.

Ceci est un bon exemple de la manière dont les commentaires du TRP peuvent servir de point d'entrée utile pour l'implication de la société civile et des communautés dans le processus d'établissement des subventions.



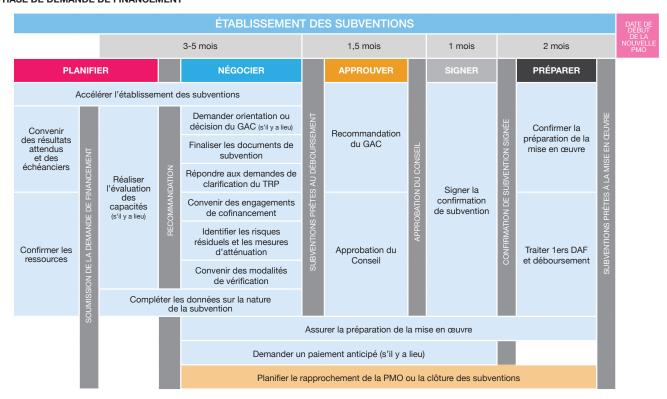
### Phases et échéanciers de l'établissement des subventions

L'échéancier standard de l'établissement des subventions s'étend sur une période de 6 à 8 mois.<sup>3</sup> Il comporte 5 phases principales :



Échéancier de l'établissement des subventions

### PHASE DE DEMANDE DE FINANCEMENT



### **Phase 1 - Planification**

Une planification efficace pendant l'établissement des subventions est essentielle à la réalisation de tous les aspects de la conception des subventions et à l'implication des parties prenantes appropriées et au moment opportun. Cette étape commence lors de l'élaboration de la demande de financement et se poursuit pendant l'examen du TRP.

L'équipe de pays et le RP – avec la contribution de la CCM et de l'agent-e local-e du Fonds (LFA), au besoin – conviennent d'un plan de projet d'établissement de la subvention qui définit les résultats attendus et l'échéancier ou l'état d'achèvement de cette phase.

Lors de la planification, l'équipe de pays du Fonds mondial discute des services requis avec le/la LFA.

La planification prend fin lorsque la demande est recommandée par le TRP pour un financement.

<sup>3</sup> Fonds mondial (2020). Établissement de subventions pour le cycle de financement 2020-2022 – Formation complète. Formation en ligne iLearn. Dernière mise à jour 06/10/2020. En ligne à <a href="https://www.theglobalfund.org/fr/ilearn/">https://www.theglobalfund.org/fr/ilearn/</a>



### CONSEIL D'IMPLICATION

Demandez à l'équipe de pays du Fonds mondial ou au RP de vous montrer le plan de projet d'établissement des subventions.

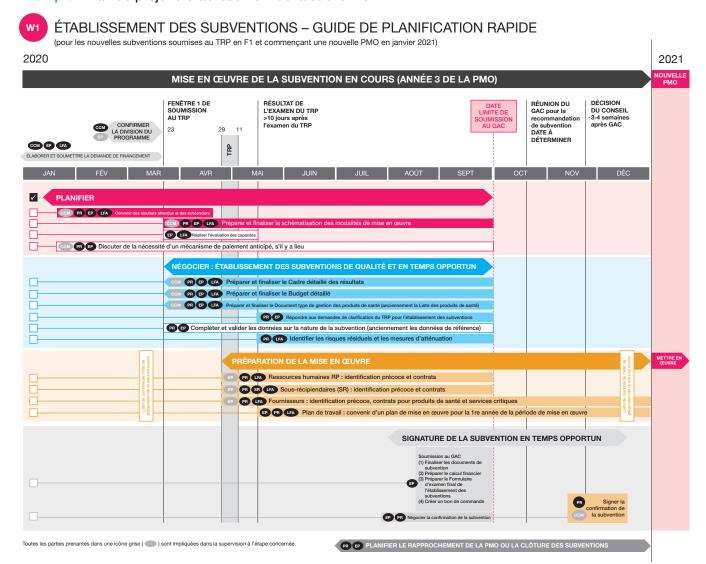
Cela vous aidera à identifier des points d'entrée pour vous impliquer et à vous préparer aux discussions clés.

Assurez-vous que le plan exprime une intention claire d'impliquer la société civile et les groupes communautaires.

### Phase 2 - Négociation

Cette phase, qui suit la planification, conduit à une subvention prête au déboursement, pour soumission au Comité d'approbation des subventions (GAC). Lors de la phase de négociation, le RP et l'équipe de pays du Fonds mondial collaborent à concevoir la subvention détaillée et à compléter les documents de subvention requis avant l'examen par le GAC. Ils répondent également à toutes les questions du TRP qui doivent être abordées lors des négociations sur l'établissement des subventions. Les recommandations du TRP constituent un excellent point d'entrée pour les communautés et la société civile afin de militer pour des changements et des ajustements visant à améliorer les programmes. La CCM et le RP sont motivés à résoudre les problèmes signalés par le TRP ou le GAC et seront ouverts à vos conseils.

### Exemple: Plan de projet d'établissement de la subvention



# MOZAMBIQUE

En août 2020, lors de l'établissement des subventions, le TRP a demandé à la CCM du Mozambique de réviser à la hausse les cibles de prévention pour les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HRSH) et pour d'autres populations clés.

Anticipant de tels commentaires, l'organisation LAMBDA (dirigée par des personnes LGBT) a soumis en juillet 2020 une demande d'assistance technique à l'Initiative stratégique Communautés, Droits et Genre du Fonds mondial, pour renforcer l'implication significative des HRSH et des organisations dirigées par des personnes LGBT, dans la phase d'établissement des subventions. L'assistance technique avait pour buts d'examiner les commentaires du TRP, d'améliorer la composante et le volet HRSH et de préparer la mise en œuvre.

En partie grâce à cet engagement, les réponses du pays au TRP ont augmenté les cibles de portée cumulative à 24800 HRSH d'ici 2023 – une hausse importante par rapport à la cible initiale de 16669 dans la demande de financement. Afin d'atteindre cette cible, LAMBDA aide le Conseil national sur le SIDA (NAC) à améliorer la compréhension des bonnes pratiques et de l'innovation dans les programmes HRSH et LGBT, notamment l'intervention en ligne.





### CONSEIL D'IMPLICATION

Demandez au RP si des gains d'efficacité ont été réalisés lors des négociations d'établissement des subventions et si des activités figurant dans la Demande de financements hiérarchisés au-delà de la somme allouée (PAAR) peuvent être ajoutées à la subvention.

Si tel est le cas, soyez prêt-e à souligner le bien-fondé des activités de la PAAR que vous souhaitez faire inclure dans la subvention. Soyez proactif(-ve) et adressez une lettre exposant vos arguments au RP et à l'équipe de pays du Fonds mondial. Profitez de l'occasion pour demander s'il est possible de financer des activités de la PAAR avec les économies issues de la subvention actuelle. N'oubliez pas : lors du cycle de financement 2017-2019, 30 % des activités de la PAAR ont été financés grâce à des économies sur les subventions et à l'optimisation du portefeuille.

C'est pendant la phase de négociation de l'établissement des subventions que s'effectue la conception détaillée des subventions. Il est important de s'assurer que les besoins des personnes les plus affectées par les trois maladies sont pleinement représentés dans la ou les subventions en cours d'élaboration.

La phase de la négociation peut constituer une occasion d'inclure les interventions adéquates dans la subvention. Les communautés et la société civile ont un rôle très important à jouer dans le suivi du processus et du contrat final entre le RP et le Fonds mondial, qui devrait refléter les stratégies, les approches et les priorités énoncées dans la demande de financement.

Parfois, le budget total s'avère inférieur à l'allocation du pays, en raison de gains d'efficacité mis en relief dans la négociation de l'établissement des subventions. **Cela permet d'inclure des activités supplémentaires dans la subvention.** Les activités supplémentaires à inclure sont souvent tirées de la Demande de financements hiérarchisés au-delà de la somme allouée (PAAR) accompagnant la demande de financement. Si un pays souhaite inclure des activités qui sont nettement différentes de ce qui avait été présenté dans la demande de financement, il devra les soumettre au TRP pour examen.

Les négociations sur l'établissement des subventions peuvent offrir des occasions d'inclure des activités de la PAAR dans la subvention du Fonds mondial, en cas de sous-utilisation des fonds. Si les programmes jugés prioritaires par votre communauté ne sont pas inclus dans la demande de financement, assurez-vous d'insister pour qu'ils figurent dans la PAAR.

### Demande de financements hiérarchisés au-delà de la somme allouée (PAAR) 4

Cette liste contient des demandes chiffrées que le pays aimerait voir financées, mais qui ne cadrent pas dans l'allocation.

Il s'agit d'une autre occasion d'inclure des activités supplémentaires ou omises que le pays souhaiterait réaliser si des fonds additionnels étaient disponibles.

Pour réussir, articulez le contenu de votre PAAR de manière claire et précise.

Chaque demande de financement doit à présent inclure une PAAR.

Des activités de la PAAR peuvent être financées lors des négociations sur l'établissement des subventions ou lors de la mise en œuvre des subventions, par le biais de gains d'efficacité, de ressources supplémentaires du Fonds mondial appelées « Optimisation du portefeuille » ou d'économies sur les subventions.

La CCM est chargée de superviser l'implication dans l'élaboration des demandes de financement ainsi que l'établissement et la mise en œuvre des subventions. L'implication devrait être inclusive et accorder une place aux représentant-es et perspectives des groupes marginalisés et vulnérables et des populations clés, afin que les subventions permettent de surmonter les nombreux obstacles que ces groupes rencontrent. Dans certains cas, cela pourrait bouleverser le mode de travail habituel des autres acteurs et nécessiter une intervention prudente.

# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

En août et septembre 2020, l'ONUSIDA a fourni une assistance technique à l'Instance de coordination nationale de la RDC dans le cadre du processus d'établissement des subventions. Pour ce faire, un groupe de travail sur les populations clés a été mis sur pied et soutenu par deux consultant-es en populations clés du Conseil national sur le sida.

Un atelier a eu lieu du 12 au 14 août 2020 afin d'élaborer un plan de mise en œuvre pour les populations clés et d'envisager leur intervention dans les négociations d'établissement des subventions. Cela visait à répondre à la demande du TRP de concevoir une stratégie de dépistage différenciée pour chaque groupe de population clé, en étroite collaboration avec des organisations communautaires et dirigées par des populations clés, pour s'assurer que ces stratégies soient adéquatement centrées sur les client-es et confidentielles.

Cet exemple démontre qu'un bon processus d'établissement des subventions nécessite une collaboration entre les gouvernements et les communautés, y compris les populations clés. Il pourrait être nécessaire de sortir des sentiers battus pour faire en sorte que les diverses parties prenantes s'unissent et contribuent aux subventions.





### CONSEIL D'IMPLICATION

Demandez à l'équipe de pays du Fonds mondial ou à la CCM<sup>4</sup> quelle classification votre pays a reçue pour ses engagements de cofinancement.

Si les engagements de cofinancement ont été remplis, c'est une bonne nouvelle. S'ils ont été remplis sous condition, ou non remplis, il s'agit d'un point d'entrée pour inciter les ministères de la Santé et des Finances et le secteur privé à augmenter leurs dépenses afin d'accéder à l'allocation complète du Fonds mondial lors des prochains cycles de financement.

Pendant l'établissement des subventions, l'assistance technique peut aider les organisations de la société civile et les groupes communautaires à s'impliquer dans la planification, la conception et la budgétisation des programmes pour veiller à ce que les interventions incluses dans les documents finaux de la subvention soient fondées sur les droits de la personne, sensibles au genre et représentatives des besoins et des perspectives des populations clés et vulnérables. Les fournisseurs d'assistance technique incluent le département Communautés, droits et genre du Fonds mondial, l'ONUSIDA, GIZ, l'Initiative, le partenariat Halte à la tuberculose, Faire reculer le paludisme, et d'autres. Voir l'annexe C : Soutien technique disponible.

Un aspect clé de la phase de négociation est la finalisation des principaux documents de subvention. Une liste de ces documents clés et des responsables de leur élaboration est fournie dans la prochaine section.

Les négociations sur l'établissement des subventions sont une occasion pour la société civile et les groupes communautaires de militer pour une mobilisation accrue des ressources nationales en santé. Lors de l'établissement des subventions, les équipes de pays du Fonds mondial doivent confirmer le respect des engagements de cofinancement antérieurs et prendre des mesures en cas de non-respect. L'équipe de pays vérifiera les détails de cofinancement fournis dans la demande de financement et les utilisera pour déterminer le montant de financement que le pays recevra pour la prochaine période de mise en œuvre. Rappelons qu'une part de 15 % de l'allocation du Fonds mondial à un pays est considérée comme un incitatif au cofinancement et n'est « débloquée » que si les exigences de cofinancement sont remplies. Les exigences de cofinancement varient selon la situation économique du pays, mais requièrent généralement qu'un pays démontre une augmentation du financement national pour les trois maladies par rapport au cycle de financement précédent du Fonds mondial.

Le Fonds mondial classe le statut de cofinancement de chaque pays dans l'une des quatre catégories suivantes :



- 1 Exigences de cofinancement remplies
- 2 Exigences de cofinancement remplies sous condition
- 3 Exigences de cofinancement non remplies en raison de circonstances justifiables
- 4 Exigences de cofinancement non remplies

Pour que la subvention soit prête à la mise en œuvre dès le premier jour, l'établissement des subventions prévoit l'identification et l'embauche précoces de SR. Il est utile que la société civile et les communautés suivent ce processus pour s'assurer que les critères, l'échéancier et la sélection des SR sont transparents et publics, et que l'autopromotion ou le lobbying des parties intéressées sont contrôlés. Cependant, il est important de noter que le Fonds mondial n'exige pas la resélection concurrentielle des SR existants s'ils ont démontré de bonnes performances et si leur domaine de travail programmatique ne change pas. La phase de négociation se termine par l'examen du Comité d'approbation des subventions (GAC) et l'approbation par le Conseil d'administration du Fonds mondial de la subvention prête au déboursement.

### Phase 3 – Approbation

La phase d'approbation de la subvention débute lorsque l'équipe de pays se prépare à soumettre la subvention au GAC, et se termine lorsque la recommandation du GAC est approuvée par le Conseil d'administration du Fonds mondial. Les documents clés de la subvention (ci-dessous) sont soumis au GAC avant l'approbation du Conseil d'administration.

<sup>5</sup> Pour communiquer avec les membres de votre Instance de coordination nationale (CCM) ou sa direction, veuillez utiliser l'outil <u>Coordinating Mechanism Contacts</u>. Pour communiquer avec votre équipe de pays du Fonds mondial ou pour connaître le nom de votre Gestionnaire de portefeuille du Fonds, consultez le <u>Data Explorer</u>.

La phase d'approbation de l'établissement des subventions dure environ 7 semaines. La plupart des responsabilités de cette phase incombent à l'équipe de pays du Fonds mondial au sein du Secrétariat. Toutefois, pendant ce temps, le RP et l'équipe de pays continuent de se préparer à la mise en œuvre de la subvention. La société civile et les groupes communautaires devraient continuer de s'impliquer à l'échelon national.

Une fois les détails de la subvention finalisés avec le RP, la demande de financement sera examinée par le Comité d'approbation des subventions. Ce comité peut demander des clarifications supplémentaires et fixer certaines conditions à remplir avant la signature de la subvention. Le GAC confirmera également le niveau de demandes de qualité non financées (DQNF), c'est-à-dire les activités approuvées dans la Demande de financements hiérarchisés au-delà de la somme allouée (PAAR). Après l'approbation du GAC, la subvention sera soumise au Conseil d'administration du Fonds mondial pour approbation.

### Phase 4 - Signature

Le Fonds mondial vise une signature des subventions deux mois avant la date de début de la mise en œuvre, pour laisser du temps aux préparatifs de mise en œuvre. Ceci vise à éviter un démarrage lent des subventions ou des retards inutiles. L'établissement des subventions se termine lorsque la subvention est signée.

La subvention signée comporte deux parties :

- 1 Accord-cadre
- 2 Confirmation de la ou des subvention(s)

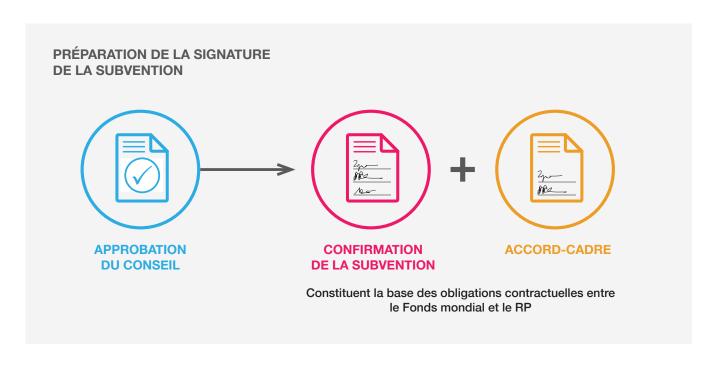
La confirmation de la subvention contient les informations sommaires les plus importantes de la subvention. Elle comprend les modalités et les conditions, les règlements relatifs à la subvention, les conditions d'octroi, les données sur la nature de la subvention, l'aperçu du programme, les bénéficiaires cibles, le cadre de résultats et le budget récapitulatif. La confirmation de la subvention est signée par le RP et l'équipe de pays, et reconnue par le/la président-e de la CCM et un-e représentant-e de la société civile au sein de la CCM.



### CONSEIL D'IMPLICATION

Ne quittez pas des yeux la mise en œuvre des subventions en cours.

Les négociations relatives à l'établissement des subventions chevaucheront la mise en œuvre des activités de la période en cours. Il est important de ne pas se laisser trop distraire par l'élaboration de la demande de financement et les négociations d'établissement de la nouvelle subvention, et de demeurer engagé-e dans la mise en œuvre, le suivi et la supervision de la subvention en cours.





### CONSEIL D'IMPLICATION

### Demandez à voir le cadre de résultats et le budget de la (ou des) subvention(s) finalisée(s).

Examinez ces documents avec votre groupe constitutif. Posez des questions. Surveillez tout changement entre les versions soumises avec la demande de financement et celles négociées lors de l'établissement de la subvention. Si une différence importante vous préoccupe, écrivez à la CCM.

### Phase 5 – Préparation

Au moins deux semaines avant la date de début de la mise en œuvre de la subvention, l'équipe de pays du Fonds mondial évaluera l'état de préparation d'ensemble de la subvention. La préparation de la mise en œuvre consiste en guatre aspects clés :

- Structures de gestion approuvées et ressources humaines du RP identifiées et embauchées
- Mandats des SR établis, SR identifiés et contrats signés
- Fournisseurs de produits de santé et de services essentiels identifiés, mandats approuvés et contrats signés
- Plan de mise en œuvre de la première année approuvé.

Une fois la subvention prête à être mise en œuvre, les fonds de la subvention seront envoyés au RP pour amorcer la mise en œuvre. Le premier déboursement marque la fin de la phase d'établissement des subventions dans le Modèle de financement du Fonds mondial.

### Documents clés pour l'établissement des subventions

La plupart des documents de subvention qui sont négociés lors de l'établissement des subventions sont ébauchés à l'étape de la demande de financement. L'objectif est de négocier ces documents pour arriver à des versions finales qui constituent le fondement de l'accord de subvention. Le RP élabore les documents de subvention sur la base de ses dialogues avec les parties prenantes du pays, notamment la société civile et les groupes communautaires.

Les documents de base de la subvention sont négociés entre le récipiendaire principal et le Secrétariat du Fonds mondial. Toutefois, la société civile et les groupes communautaires devraient être impliqués de manière significative dans l'élaboration de ces documents, et ont toujours le droit de les consulter s'ils en font la demande. Ceci est particulièrement important pour la supervision, le suivi et la responsabilisation.

Le cadre de résultats et le budget figurent parmi les documents finaux de l'accord de subvention. Ils sont élaborés par le RP et font partie du « contrat légal » entre le RP et le Fonds mondial.

Tableau 1. Documents d'établissement de subventions et entités responsables

Récipiendaire principal	Équipe de pays	Agent-e local-e du Fonds
<ul> <li>Schématisation des modalités de mise en œuvre</li> <li>Cadre de résultats</li> <li>Budget détaillé et récapitulatif</li> <li>Document type de gestion des produits de santé</li> <li>Plan de suivi et d'évaluation</li> <li>Tableau des déficits programmatiques</li> <li>Tableau du paysage de financement</li> <li>Données sur la nature de la subvention</li> </ul>	<ul> <li>Calcul financier de la subvention</li> <li>Confirmation de la subvention</li> <li>Formulaire d'examen final et de signature de l'établissement des subventions</li> </ul>	Évaluation des capacités

### RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT DES SUBVENTIONS

Le RP, la CCM, l'équipe de pays, l'agent-e local-e et la société civile ont tous un rôle à jouer lors de l'établissement des subventions.

### **RÉCIPIENDAIRE PRINCIPAL (RP)**

Le RP travaille avec l'équipe de pays et l'agent-e local-e à faire en sorte que l'établissement des subventions soit réalisé en temps opportun et que les subventions qui en résultent soient prêtes pour le déboursement et la mise en œuvre. Il est également responsable de la sélection des SR.

### **INSTANCE DE COORDINATION DE PAYS (CCM)**

Pendant l'établissement des subventions, la CCM devrait s'assurer que la société civile et les autres parties prenantes (CCM et non-CCM) demeurent impliquées. La CCM supervise les subventions en cours d'élaboration et s'assure qu'elles sont conformes à la demande de financement approuvée. Elle répond aux demandes de clarification du TRP et veille à ce qu'elles soient prises en compte dans la subvention qui en résulte.

### **ÉQUIPE DE PAYS DU FONDS MONDIAL**

Le/la gestionnaire de portefeuille du Fonds mondial (FPM) est le premier point de contact de la CCM, du RP et de l'agent-e local-e lors de la négociation des subventions. De plus, il ou elle collaborera étroitement avec l'équipe de pays pour s'assurer que tous les documents sont signés et prêts à être approuvés par le GAC et le Conseil d'administration.

### AGENT-E LOCAL-E DU FONDS (LFA)

Lors de l'établissement des subventions, l'agent-e local-e collaborera étroitement avec le RP et l'équipe de pays à l'évaluation des capacités du RP. Les évaluations des capacités sont effectuées uniquement pour les nouveaux RP ou les PR existants qui entreprennent des tâches dans un nouveau domaine de programme. Le/la LFA examinera les documents de subvention et les modalités de mise en œuvre. Dans certains cas, le Fonds mondial peut demander une évaluation des capacités des sous-récipiendaires ou prestataires de services tiers. L'agent-e local-e effectuera également un examen stratégique de la conception du programme et de sa faisabilité opérationnelle. Il ou elle procédera à des examens de la préparation à la mise en œuvre, avant et après la signature de la subvention.

### SOCIÉTÉ CIVILE ET COMMUNAUTÉS

La société civile et les groupes communautaires sont encouragés à convoquer une réunion des participantes à l'élaboration de la demande de financement et à mettre sur pied un groupe de travail chargé de gérer la supervision de l'établissement des subventions. Ils devraient examiner les recommandations du TRP et élaborer des activités de projet appropriées, à la lumière des orientations normatives mondiales. Des membres de la société civile devraient rencontrer les FPM lorsqu'ils/elles visitent le pays, afin d'obtenir une mise à jour et d'offrir un soutien. Ils peuvent examiner les plans de travail et les budgets; si des activités importantes prévues dans la demande de financement n'apparaissent pas dans le budget et le plan de travail, elles n'auront pas lieu. La société civile et les communautés ont également pour rôle de surveiller la sélection des RP et des SR et peuvent demander une assistance technique et un soutien pendant l'établissement des subventions.



# MYTHES VS FAITS LA VÉRITÉ SUR L'ÉTABLISSEMENT DES SUBVENTIONS

### **MYTHE**

L'établissement des subventions se passe uniquement entre l'équipe de pays du Fonds mondial et le(s) récipiendaire(s) principal(aux).

Les activités, budgets et cibles qui ont été soumis dans la version finale de la demande de financement figureront automatiquement dans la ou les subvention(s) signée(s).

Il est difficile de s'impliquer dans l'établissement des subventions, car il n'y a pas de soutien financier ou technique pour aider la société civile et les communautés.

### **FAIT**

Le dialogue de pays se poursuit tout au long du cycle de subvention. La société civile et les groupes communautaires devraient être activement impliqués dans l'établissement des subventions.

Lors des négociations d'établissement des subventions, des changements sont souvent apportés au budget, aux cibles et à la conception des programmes. Il est important de demeurer impliqué-e et de militer pour des réponses dirigées par la communauté, sensibles au genre et fondées sur les droits.

De nombreux partenaires offrent un soutien technique à la société civile et aux communautés pendant l'établissement des subventions, notamment le département Communautés, droits et genre du Fonds mondial, l'ONUSIDA et Halte à la tuberculose.

### Participer à l'établissement des subventions pendant la COVID-19

La COVID-19 a profondément modifié le mode de déroulement des processus du Fonds mondial. Voici quelques considérations si vous participez à des processus d'établissement des subventions pendant la COVID-19.

- Le Fonds mondial a publié de nouvelles orientations techniques sur le VIH, la tuberculose et le paludisme dans le contexte de la COVID-19. Lors des négociations d'établissement des subventions, il pourrait être important de s'assurer que les subventions en préparation sont conformes à ces nouvelles orientations.<sup>6</sup>
- L'accès à l'information peut être limité pendant la COVID-19, car les réunions en personne et les séances d'implication sont réduites au minimum. La Note d'orientation pour un dialogue inclusif virtuel pendant la pandémie de COVID-19 du Fonds mondial suggère au Secrétariat de la CCM d'imprimer des exemplaires des documents importants (comme ceux énumérés dans le Tableau 1), que les membres de la CCM pourront se procurer si les déplacements sont permis.<sup>7</sup>
- L'assistance technique demeure disponible pour aider les communautés à s'impliquer dans les processus d'établissement des subventions, mais elle pourrait être fournie de manière virtuelle ou par des consultantes locaux(-ales). Voir l'Annexe C.

<sup>6</sup> Voir Orientations techniques, à <a href="https://www.theglobalfund.org/fr/covid-19/technical-guidance/">https://www.theglobalfund.org/fr/covid-19/technical-guidance/</a>

<sup>7</sup> Fonds mondial 2020. Note d'orientation pour un dialogue inclusif virtuel pendant la pandémie de COVID-19. En ligne à : https://www.theglobalfund.org/media/9560/covid19 virtualinclusivedialogue guidancenote fr.pdf

### **ÉTAPE 1**

Convoquez une réunion des participant-es à l'élaboration de la demande de financement et créez un groupe de travail chargé de gérer la supervision de l'établissement des subventions.

#### **ÉTAPE 2**

Assurez-vous d'obtenir une copie du dossier final de la demande de financement envoyée au Fonds mondial. Ce dossier devrait inclure le descriptif, le budget, le cadre de résultats, le tableau des déficits programmatiques, le tableau du paysage de financement, la Demande de financements hiérarchisés audelà de la somme allouée et le Document type de gestion des produits de santé.

### **ÉTAPE 3**

Demandez au/à la représentant-e de votre CCM une copie des commentaires du TRP. Ceux-ci devraient être émis environ deux mois après la soumission de la demande de financement au Fonds mondial.

### **ÉTAPE 7**

Renseignez-vous sur les dates des appels ou des missions du Fonds mondial dans votre pays et assurez-vous de participer à ces rencontres. La CCM devrait partager ces informations. Rencontrez le/la gestionnaire de portefeuille du Fonds (FPM) ou le/la responsable de l'équipe de pays lorsqu'il/ elle visite votre pays, pour obtenir une mise à jour. Offrez votre soutien pour répondre aux commentaires du TRP.

### **ÉTAPE 6**

Surveillez la sélection des sousrécipiendaires (SR). Demandez des processus transparents et adéquatement documentés.

### **ÉTAPE 5**

Demandez une assistance technique pour vous aider à engager les communautés dans les enjeux soulevés par le TRP. Il pourrait s'agir de consulter les communautés sur la manière d'aborder un enjeu, ou d'élaborer des plans ou des évaluations rapides avant le début de la mise en œuvre de la subvention.

### **ÉTAPE 4**

Examinez et analysez les commentaires du TRP pour voir s'ils incluent les enjeux liés aux populations clés et vulnérables, au renforcement des systèmes communautaires, aux droits de la personne ou à l'égalité des genres, ou d'autres sujets qui sont importants pour votre groupe constitutif. À la lumière de ces commentaires, élaborez des activités de projet appropriées aux orientations normatives.

### **ÉTAPE 8**

Examinez le plan de travail et le budget. Si des activités importantes prévues dans la demande de financement ne figurent pas dans le budget et le plan de travail, elles n'auront pas lieu. Assurez-vous qu'il y a concordance entre le budget de la subvention et la demande de financement. Militez en ce sens auprès de votre membre de la CCM.

### ÉTAPE 9

Préparez-vous à la mise en œuvre des subventions. Ceci peut inclure l'élaboration d'un plan de suivi, de surveillance et de responsabilité pour votre groupe constitutif.

#### **ÉTAPE 10**

Documentez votre processus. Qu'est-ce qui s'est bien déroulé? À quelles étapes avez-vous rencontré des difficultés? Quelles leçons avez-vous tirées du processus? Partagez cette documentation avec la CCM, le Fonds mondial, la société civile et les communautés de votre pays et d'ailleurs.

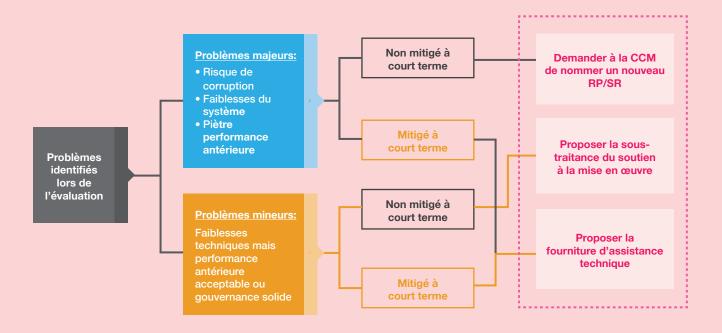
# PAGE 18 / UN ÉLÉMENT DÉCISIF

compris la gestion des SR.

## **ANNEXE A:**

### ÉTAPES CLÉS DU PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DE LA SUBVENTION

Activités d'établissement des subventions	Rôle de la société civile et des communautés		
Cadre de résultats et plan de suivi et d'évaluation. Ces documents précisent les valeurs initiales, les cibles de performance, les indicateurs et les méthodes de mesure.	Le cadre de résultats suit généralement le plan de travail et le budget. Toutefois, si les cibles énoncées dans la demande de financement ne sont pas incluses dans le cadre de résultats, les représentant-es de la société civile et des communautés peuvent signaler cette préoccupation à la CCM.		
Document type de gestion des produits de santé. Ceci est développé à l'étape de l'élaboration de la demande de financement. Lors de l'établissement des subventions, la liste sera examinée de plus près et actualisée.	Les représentant-es de la société civile et des communautés pourraient avoir une implication limitée dans l'élaboration de la liste des produits de santé, à moins d'avoir milité pour l'introduction de nouveaux médicaments ou diagnostics à l'étape de l'élaboration de la demande de financement.		
Budget détaillé et récapitulatif. Le plan de travail contient des jalons de mise en œuvre de la subvention et des actions spécifiques pour répondre aux manques de capacités et à tout risque identifié. Le budget prévoit un coût pour tous les intrants et activités du projet.	Les documents les plus importants à examiner sont le plan de travail et le budget détaillés. Le plan de travail est élaboré par le RP, souvent avec l'apport de partenaires techniques. Les représentantes de la société civile et des communautés devraient examiner le plan de travail pour s'assurer que les activités prévues dans la demande de financement y sont incluses, et confirmer que le budget leur accorde des fonds suffisants.		
Évaluation du ou des maîtres d'œuvre (clés). Une évaluation des capacités pourrait être requise afin de déterminer si le RP désigné répond aux normes minimales pour gérer la subvention proposée, notamment en matière de suivi et d'évaluation, de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, de gestion financière et de gestion du programme, y	Les résultats de l'évaluation des capacités devraient être examinés pour s'assurer que l'évaluation est exacte et reflète l'intention de la demande de financement. Lorsqu'un RP manque de capacités dans un domaine spécifique, le Fonds mondial peut demander un soutien technique ou recommander la sous-traitance des tâches de mise en œuvre de la subvention (p. ex., les activités d'approvisionnement) à un tiers.		



### Activités d'établissement des subventions

### Rôle de la société civile et des communautés

Schématisation des modalités de mise en œuvre. La schématisation des modalités de mise en œuvre précise tous les participants identifiés dans la subvention (RP, SR et SSR) ainsi que leurs rôles, responsabilités et niveaux de financement.

Les représentant-es de la société civile et des communautés devraient examiner en détail les modalités de mise en œuvre afin de s'assurer que les modalités relatives aux programmes correspondent aux plans énoncés dans la demande de financement, et devraient surveiller tout changement dans le choix du RP et le processus de sélection des SR.

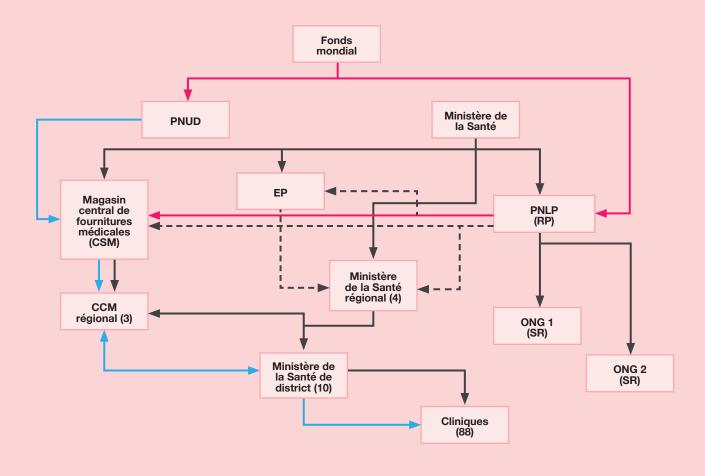
Il peut être particulièrement stratégique de s'assurer que la schématisation indique si les SR ou les SSR seront des organisations de la société civile, des organisations communautaires, des organisations dirigées par des populations clés, etc. Il est recommandé d'insister sur ce niveau de détail dans la schématisation.

Tableau des déficits programmatiques et du paysage de financement. Le tableau des déficits programmatiques et du paysage de financement est développé à l'étape de l'élaboration de la demande de financement. Lors de l'établissement des subventions, ce document sera examiné de plus près et actualisé.

Si de nouvelles informations deviennent disponibles au sujet d'incidents affectant une population ou un groupe en particulier, les représentant-es de la société civile et des communautés devraient en informer la CCM afin que l'analyse des lacunes et les programmes puissent être ajustés en conséquence.

Formulaire de réponse du candidat. Ici, le candidat explique comment il a répondu aux commentaires ou enjeux soulevés par le TRP/GAC dans le Formulaire d'examen et de recommandations.

Le Formulaire de réponse du candidat indique comment tous les commentaires du TRP et du GAC ont été pris en compte dans le processus d'établissement de la subvention. Le formulaire devrait être examiné pour vérifier que toutes les préoccupations pertinentes aux communautés, aux droits et au genre y sont adéquatement abordées.



« L'impact des programmes est souvent limité, car une attention insuffisante est accordée aux droits de la personne, au genre et à d'autres inégalités ou formes d'exclusion, dans l'établissement des subventions. »

- Formation iLearn du Fonds mondial sur l'établissement des subventions

# PAGE 21 / UN ÉLÉMENT DÉCISIF

## **ANNEXE B:**

### LISTE DE CONTRÔLE DE L'ÉTABLISSEMENT DES SUBVENTIONS

Questions à valider au cours du processus d'établissement des subventions	Source d'information	Mesures à poser	
Les domaines d'intérêt identifiés dans la demande de subvention sont-ils encore inclus dans le plan de travail?	Examiner le plan de travail et le cadre de résultats.	Si les domaines d'intérêt sont différents de ceux identifiés dans la demande de financement, examinez pourquoi. Interrogez la CCM ou le Secrétariat du Fonds mondial. Certains changements pourraient être pertinents et basés sur les commentaires du TRP ou du GAC, mais il est important de vérifier pourquoi les changements ont été apportés et de déterminer s'ils sont acceptables.	
Le budget inclut-il toutes les interventions proposées dans la demande de financement?	Examiner le budget et le plan de travail pour vérifier si les interventions sont entièrement budgétées et incluses dans la subvention.	Si des activités sont omises, ceci devrait être signalé aux représentant-es de la société civile auprès de la CCM. Si les niveaux de financement sont trop faibles, un soutien technique devrait être demandé pour effectuer des estimations plus exactes (voir les fournisseurs de soutien technique à l'Annexe C).	
Le RP recommandé dans la demande de financement a-t-il été maintenu? Des besoins de développement des capacités ont-ils été identifiés? Des SR et SSR adéquats sont-ils identifiés?	Examiner l'outil d'évaluation des capacités et le rapport de schématisation de la mise en œuvre.	Si les modalités du RP et des SR définies dans le rapport de schématisation de la mise en œuvre ne sont pas conformes à l'intention de la demande de financement, ceci devrait être signalé à la CCM.	
Les commentaires et recommandations du TRP et du GAC ont-ils tous été pris en compte?	Examiner le Formulaire de réponse du candidat, qui résume comment la subvention a inclus les recommandations et commentaires du TRP et du GAC.	Les rapports du TRP et du GAC font souvent référence à des préoccupations des communautés et de la société civile. Si ces préoccupations ne sont pas abordées adéquatement dans le processus d'établissement de la subvention, ceci devrait être signalé à la CCM, au FPM ou à l'équipe de pays.	

# ANNEXE C: SOUTIEN TECHNIQUE DISPONIBLE



Le **Gouvernement des États-Unis** fournit un soutien technique dans les domaines de la prévention, des soins et du traitement des trois maladies, de même que du renforcement des systèmes de santé.

- Soutien au Plan stratégique national (PSN) ou au dossier d'investissement Cela comprend l'assistance technique pour la facilitation, l'évaluation des coûts et le développement de processus inclusifs et de PSN fondés sur des données probantes, au palier du pays.
- Élaboration de la demande de financement Dans la mesure où il s'agit d'un processus pris en charge et dirigé par le pays, si le programme nécessite une facilitation et un soutien externes pour que l'élaboration de la demande de financement soit solide, inclusive et fondée sur des données solides, il existe une source centrale pour cette assistance technique.
- Assistance technique à la gestion des subventions pour les CCM, les RP et les SR Pour les trois maladies, il existe certaines options de soutien à court terme afin de « débloquer » une subvention ou de répondre aux critères d'admissibilité du Fonds mondial en matière de gouvernance, de S&E, d'achat et de chaîne d'approvisionnement (PSM) et de gestion financière et des subventions.
- Assistance à moyen et long terme Le gouvernement étatsunien propose diverses voies d'accès à une assistance à moyen ou long terme pour renforcer les capacités locales en matière d'amélioration de la supervision/gestion des subventions ainsi que dans des domaines techniques spécifiques comme la gestion financière/le calcul des coûts et le suivi et l'évaluation.

Pour demander une assistance, veuillez vous adresser au/à la représentant-e du gouvernement étatsunien au sein de votre instance de coordination nationale, ou <u>cliquez ici</u> pour télécharger le formulaire de demande.



**L'Initiative** est l'agence française d'expertise technique internationale. Elle connaît quatre modes opératoires principaux pour le soutien :

- coopération bilatérale avec une agence ou un pays partenaire
- financement direct d'un donateur à travers un appel d'offres
- projets de jumelage européens
- contrats de gestion délégués par l'Union européenne

Cliquez ici pour en savoir plus.

BACKUP Health est un programme mondial financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Dans sa phase actuelle, BACKUP fournit un soutien à court et long terme dans quatre domaines, par un mécanisme appelé « Assistance technique stratégique pour l'excellence des subventions (STAGE) – une nouvelle approche de la gestion de la qualité pour les récipiendaires du Fonds mondial par BACKUP Health »:

- Amélioration de la planification et de la révision des programmes
- Gestion des défis liés aux données
- Renforcement de la gestion financière
- Distribution et élaboration de rapports en phase finale

Cliquez ici pour en savoir plus.



Le soutien technique de l'Organisation mondiale de la Santé couvre la mise au point de candidatures techniquement solides, les plans d'action au stade de l'établissement des subventions, la définition des cibles de résultats, la réponse aux exigences du Comité technique d'examen des propositions, ainsi que le soutien durant la mise en œuvre et les éventuels goulets d'étranglement. Ce soutien peut être apporté de différentes manières, notamment directement par le personnel de l'OMS ou par des consultant-es spécialisé-es dans le cadre d'un soutien à distance, de missions dans le pays, d'ateliers de formation ou d'examens par les pairs. Les demandes de soutien sont à introduire auprès de votre bureau de pays de l'OMS.

Cliquez ici pour plus d'information.



Le Mécanisme de soutien technique de l'ONUSIDA (TSM) permet de fournir une assistance technique de grande qualité dans trois régions : l'Afrique orientale et australe, l'Asie-Pacifique et l'Afrique occidentale et centrale. Dans toutes les autres régions, l'ONUSIDA fournit une assistance technique par l'intermédiaire des équipes de soutien aux régions de l'ONUSIDA et/ou directement par les bureaux de pays de l'ONUSIDA. Le TSM est conçu pour être adaptable et pour répondre aux besoins des pays afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de la procédure accélérée et des objectifs de la Déclaration politique sur le VIH et le sida de 2016. Le TSM de l'ONUSIDA est géré conjointement par Genesis Analytics et Oxford Policy Management. Un soutien est offert pour les activités suivantes :

- Aider les pays à aligner leurs cibles sur la Déclaration politique de 2016 sur le VIH et le sida dans tous les documents stratégiques, plans et politiques
- Veiller à ce que les investissements soient axés sur l'emplacement et les populations qui en ont le plus besoin
- Répondre aux obstacles et aux contraintes qui empêchent d'établir des programmes prioritaires de prévention efficaces et complets
- Aider le palier infranational (villes, provinces, districts) à s'engager dans la réponse élargie et à développer des stratégies, des plans et des politiques à l'échelon infranational
- Abolir les obstacles aux services grâce à une reconfiguration des systèmes de prestation de services, notamment la prestation de services communautaires, les modèles de soins différenciés, la lutte contre la stigmatisation et la discrimination et les informations stratégiques en temps réel, y compris les données des programmes infranationaux
- Soutenir la planification de la transition et de la durabilité
- Soutenir les villes/pays dans la mise en œuvre de programmes de santé numérique pour accélérer la lutte contre le sida

Cette assistance est fournie directement par le personnel de l'ONUSIDA, ou par un réseau de fournisseurs de soutien technique dont la qualité est assurée. Toute demande de soutien technique doit être adressée au bureau de pays de l'ONUSIDA.

Le partenariat Halte à la tuberculose, qui propose des initiatives comme TB REACH et le Service pharmaceutique mondial, est une source de soutien technique et de collaboration dans les domaines liés à la lutte contre la tuberculose. Son soutien va du renforcement des systèmes communautaires et du plaidoyer de haut niveau à l'amélioration de la détection des cas, à la recherche de cas manquants et à l'adoption rapide des nouveaux médicaments et régimes antituberculeux. Le partenariat fournit également un appui pour renforcer les capacités à mettre en place des systèmes de prévision, de quantification, de planification de l'approvisionnement et d'alerte rapide.

Cliquez ici pour plus d'information ou écrivez à technicalsupport@stoptb.org



Le Comité des partenaires de soutien de **Faire reculer le paludisme** coordonne le soutien technique aux pays. Fourni par le biais de consultant-es et de partenaires, le soutien aide les candidats à remplir leur demande de financement, et couvre notamment l'organisation de réunions d'orientation et de simulations du Comité technique d'examen des propositions pour l'examen des demandes de financement par des pair-es, ainsi que l'examen par des expert-es des candidatures en voie d'être finalisées. Le soutien est adapté aux besoins particuliers du pays, et peut comprendre un soutien à la finalisation des analyses des lacunes, à la cartographie épidémiologique et au renseignement des modèles, des cadres et des budgets du Fonds mondial. Dans certains cas, un soutien est disponible dans le cadre des consultations dans le pays pendant l'élaboration des demandes de financement.

Veuillez envoyer vos demandes à technicalsupport@rbm.org



Assistance technique en matière de communautés, de droits et de genre (CDG) est l'initiative stratégique d'assistance technique approuvée par le Conseil d'administration du Fonds mondial qui fournit une assistance technique afin que la société civile, les populations clés et les personnes vivant avec les trois maladies ou touchées par elles jouent un rôle significatif dans les processus du Fonds mondial et que les obstacles liés aux droits de la personne et au genre reçoivent une réponse adéquate dans le cadre des subventions. Un soutien est offert dans les domaines suivants :

#### A) Analyse de la situation et évaluation des besoins

- Évaluations relatives aux CDG pour générer des informations stratégiques en vue d'une meilleure prise de décisions
- Examen des programmes pour s'assurer que les perspectives des communautés éclairent les améliorations de la prestation des services

### B) Implication dans les processus de dialogue de pays

- Consultation communautaire pour éclairer les priorités des politiques, lignes directrices, plans et programmes nationaux
- Coordination de la contribution aux principaux processus liés au Fonds mondial (par exemple, le PSN ou la demande de financement)
- Planification de l'implication pour renforcer la participation des communautés aux processus du Fonds mondial
- Caucus et stratégies collectives pour un plaidoyer coordonné et dirigé par les communautés

#### C) Soutenir les modalités de conception et de mise en œuvre

- Cartographie de la société civile et des organisations communautaires et activités visant à renforcer les systèmes communautaires
- Perfectionnement ou validation des outils qui soutiennent l'implication des communautés dans les processus liés au Fonds mondial
- Atelier(s) pour renforcer les connaissances de la société civile et des communautés sur le Fonds mondial

<u>Cliquez ici</u> pour plus d'information ou soumettez vos demandes à <u>crgta2@theglobalfund.org</u>

### **ANNEXE D:**

### **RESSOURCES ADDITIONNELLES**



Fonds mondial (2020). Cours en ligne: Établissement de subventions pour le cycle de financement 2020-2022. iLearn Curriculum.

Offert en anglais, en français et en espagnol



Conseil international des ONG de lutte contre le sida (2017). Comment la société civile et les communautés peuvent s'impliquer dans le processus d'établissement des subventions du Fonds mondial. Toronto, Canada.

Offert en anglais, en français, en russe et en espagnol



Mpact (2019). Accessing Funding for Communities and Key Population Networks. Trousse d'outils.

Offert en anglais (bientôt offert en espagnol, en français et en arabe)



Fonds mondial (2014). Conseils pratiques pour que le nouveau modèle de financement ait l'impact dont les communautés ont besoin.

Offert en anglais, en français, en espagnol et en russe



Mpact (2017). Analyse multi-pays indépendante relative à l'engagement des communautés quant aux processus d'octroi et de mise en œuvre des subventions du Fonds mondial.

Offert en <u>anglais</u> (Un sommaire du rapport est offert en <u>arabe</u>, en <u>français</u>, en <u>russe</u> et en <u>espagnol</u>)



Fonds mondial, The Pact et ONUSIDA (2014). Faire travailler l'argent pour les jeunes : un outil de participation pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Offert en anglais, en français et en espagnol



ICASO (2016). Plus qu'une simple place à la table. Une trousse d'outils pour l'implication significative comme représentant du secteur du VIH de la société civile auprès d'une CCM.

Offert en anglais, en français, en espagnol et en russe



APCASO (2018) Global Fund CRG Community Starter Kit: Funding Model Processes.

Offert en anglais, en khmer, en sinhala, en thaï, en urdu et en vietnamien

### **Operational Policy Manual**

Le Manuel des politiques opérationnelles de 2017 du Fonds mondial est accessible en anglais à https://www.theglobalfund.org/media/3266/core\_operationalpolicy\_manual\_en.pdf

### Informations sur le modèle de financement

Les documents ci-dessous sont téléchargeables sous l'onglet Informations sur le modèle de financement, dans la page https://www.theglobalfund.org/fr/funding-model/applying/resources/

- 2020-2022 Funding Cycle Overview
- Manuel du candidat
- Manuel du cadre modulaire

### Foires aux questions

Les documents ci-dessous sont téléchargeables sous l'onglet Foires aux questions, dans la page https://www.theglobalfund.org/fr/funding-model/applying/resources/

- Foire aux questions Cycle de financement 2020-2022
- Foire aux questions sur l'allocation des financements pour 2020/2022
- Community, Rights and Gender and the 2020-2022 Funding Cycle
- Foire aux questions : Le Registre des demandes de qualité non financées

### Établissement de la subvention – instructions et outils

Les documents ci-dessous à propos de l'établissement de subventions sont accessibles à :

https://www.theglobalfund.org/fr/funding-model/applying/grant-making/

- Schématisation des modalités de mise en œuvre
- Document type du cadre de résultats
- Outil d'évaluation des capacités
- Instructions concernant la liste des produits de santé
- Instructions pour remplir le document type du budget détaillé

### **Notes d'information techniques**

Celles-ci peuvent être téléchargées sous l'onglet « Ressources pour les candidats » dans la page https://www.theglobalfund.org/fr/funding-model/applying/resources/

